ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DE LA VIGNE ET DU VIN

À l'attention de Monsieur Marc Fesneau
Ministre

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
78 rue de Varenne
75349 Paris 07 SP

A Paris, le 18 juillet 2022

Monsieur le Ministre,

Nous prenons attache auprès de vous afin de vous alerter au sujet des conséquences pour la viticulture de la proposition de réforme du référentiel Haute Valeur Environnementale (HVE) adoptée dans l'avis consultatif de la Commission nationale de certification environnementale (CNCE) ce 30 juin dernier.

L'objectif annoncé de cette proposition de réforme est d'adapter la certification HVE à l'évolution des exigences européennes dans le cadre de la rémunération pour service environnemental prévue dans les éco-régimes de la prochaine Politique Agricole Commune (PAC).

Au 1er janvier 2022, la viticulture représentait 74% des exploitations certifiées sur l'ensemble du territoire national, avec 18 300 vignobles convertis à la HVE. Or, la proposition de réforme adoptée dans l'avis consultatif de la CNCE est inadaptée aux spécificités de la viticulture en Appellations d'origine protégée (AOP) et peu incitative à l'amélioration des pratiques. Ainsi, elle risque d'exclure un grand nombre d'exploitations de ce système, de décrédibiliser ce référentiel environnemental, et donc de priver les viticulteurs de la rémunération pour service environnemental prévue par la nouvelle PAC.

Il nous semble donc indispensable de modifier cette proposition d'évolution pour mieux tenir compte des aspects spécifiques à la culture de la vigne. A cet effet, nous soutenons les demandes de modification des organisations représentatives de la filière viticole visant à tenir compte de la spécificité de la viticulture en HVE, qu'il s'agisse de l'objectif de baisse de la fertilisation, de la refonte des Indicateurs de Fréquence de Traitement (IFT) ou de l'interdiction de certaines substances classées CMR.

Ces modifications permettraient de renforcer l'incitation à l'amélioration des pratiques sans entacher la crédibilité de cette certification.

Aux côtés des territoires viticoles français, et en tant que membres de l'Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin, nous savons pouvoir compter sur votre soutien.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

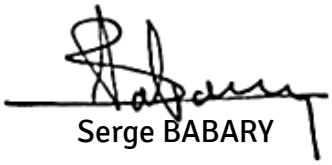

Serge BABARY
Sénateur d'Indre-et-Loire



Valérie BAZIN-MALGRAS
Députée de l'Aube



Emilie BONNIVARD
Députée de la Savoie



Denis BOUAD
Sénateur du Gard

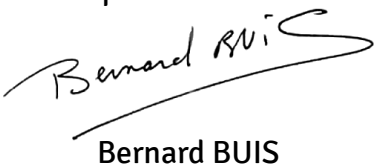

Bernard BUIS
Sénateur de la Drôme



Daniel CHASSEING
Sénateur de la Corrèze



Charles DE COURSON
Député de la Marne



Nathalie DELATTRE
Sénatrice de la Gironde

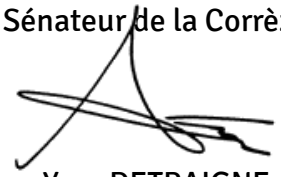

Yves DETRAIGNE
Sénateur de la Marne



Jérôme DURAIN
Sénateur de la Saône-et-Loire



François FERAT
Sénatrice de la Marne

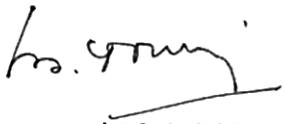

Bernard FOURNIER
Sénateur de la Loire



Gisèle JOURDA
Sénatrice de l'Aude



Christian KLINGER
Sénateur du Haut-Rhin



Daniel LAURENT
Sénateur de la Charente-Maritime

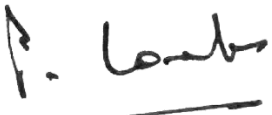

Pierre LOUAULT
Sénateur d'Indre-et-Loire



Lise MAGNIER
Députée de la Marne



Sébastien PLA
Sénateur de l'Aude



Isabelle RAIMOND-PAVERO
Sénatrice d'Indre-et-Loire



René-Paul SAVARY
Sénateur de la Marne



Nadia SOLLOGOUB
Sénatrice de Nièvre